

SALAIRES : VERS UN ALIGNEMENT SUR LE SMIC ?

A compter du 1^{er} décembre 2011, le SMIC est revalorisé de 2,1%. Comme à chaque revalorisation du SMIC, les fonctionnaires de la catégorie C voient leur traitement indiciaire rattrapé et dépassé par cette revalorisation. Cet écart peut atteindre 6 points d'indice.

Certes, avec un décalage dans le temps, la Fonction publique habituellement compense, en point d'indice cette dévalorisation pour que les premiers échelons soient au dessus du SMIC.

Cette situation est la conséquence de la revalorisation de la valeur du point d'indice inférieure à l'inflation depuis des années. Le SMIC, qui ne connaît pourtant pas de coup de pouce et demeure

agent administratif de 2 ^{ème} classe (Echelle 3)	traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	écart mensuel brut
1er échelon	1 365,94 €	1 393,82 €	-27,88 €
2 ^{ème} échelon	1 370,55 €	1 393,82 €	-23,27 €
3 ^{ème} échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
4 ^{ème} échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
5 ^{ème} échelon	1 389,09 €	1 393,82 €	-4,73 €
6 ^{ème} échelon	1 412,24 €	1 393,82 €	18,42 €

peu élevé, « rattrape » donc les rémunérations alors qu'il y a quelques dizaines d'années, le traitement indiciaire le plus bas de la fonction publique équivalait à 120% du SMIG (le SMIC d'alors).

Depuis 2010, la situation s'est aggravée avec le gel du montant du point d'indice qui va perdurer en 2012.

agent administratif de 1 ^{ère} classe (Echelle 4)	traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	écart mensuel brut
1er échelon	1 370,57 €	1 393,82 €	-23,25 €
2 ^{ème} échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
3 ^{ème} échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
4 ^{ème} échelon	1 389,09 €	1 393,82 €	-4,73 €
5 ^{ème} échelon	1 426,13 €	1 393,82 €	32,31 €

La crise dites-vous ? Quand le premier ministre annonce le gel de sa rémunération au titre de l'exemple, on peut dire comme monsieur Jourdain que nous faisons de l'exemple sans le savoir et sans que notre sacrifice, beaucoup plus douloureux que le sien, soit mis en avant dans les journaux. Ce gel joue sur toutes nos primes et d'autant plus quand on sait que l'ACF n'a pas évolué depuis octobre 2009. Mais qu'en est-il des primes des ministres passées sous silence médiatique ? L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est déjà intervenue sur ce sujet en demandant notamment une réduction des écarts de rémunération à la DGFIP car ceux-ci s'accroissent dangereusement.

agent administratif principal de 2 ^{ème} classe (Echelle 5)	traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	écart mensuel brut
1er échelon	1 375,20 €	1 393,82 €	-18,62 €
2 ^{ème} échelon	1 379,83 €	1 393,82 €	-13,99 €
3 ^{ème} échelon	1 384,46 €	1 393,82 €	-9,36 €
4 ^{ème} échelon	1 426,13 €	1 393,82 €	32,31 €

contrôleur 2 ^{ème} classe	traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	écart mensuel brut
1er échelon	1 435,39 €	1 393,82 €	41,57 €

inspecteur -élève	traitement mensuel brut novembre 2011	SMIC 1er décembre 2011	écart mensuel brut
1er échelon	1 486,32 €	1 393,82 €	92,50 €

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, la revalorisation indemnitaire et la hausse de la valeur du point d'indice sont une absolue nécessité !